

Nous ne reviendrons pas sur le manque de dialogue social que les élus FO constatent depuis plusieurs années, et qui s'est accentué durant cette crise sanitaire, tant au niveau national qu'au niveau régional.

En plus de ce **problème de dialogue social**, nous constatons que les DRH régionales continuent à **ne pas respecter nos accords** d'entreprise, et notamment l'accord relatif au COVID. Nous dénonçons cette **attitude irrespectueuse vis-à-vis des salariés**, alors que le personnel est disponible « corps et âme » envers son employeur. Nous sommes très inquiets de cette **liberté que s'octroient des DRH**, et nous nous demandons si le plan de déconfinement présenté ce jour sera respecté, notamment sur l'adaptation des effectifs à l'activité réelle.

Dans ce document, vous parlez de reprise progressive des activités. Nous sommes favorables à cette reprise progressive dès lors que la sécurité du personnel est assurée. Malheureusement, **les mesures de protection mises actuellement en place à l'EFS ne sont pas suffisantes**, car elles reposent essentiellement sur le port du masque obligatoire en l'absence de possibilité de distanciation physique des personnes.

Nous savons que les performances des EPI sont étroitement dépendantes du respect des conditions d'utilisation. De plus, leur utilisation peut procurer un sentiment de sécurité et même devenir contreproductive, en conduisant à l'abandon des gestes élémentaires de prévention. Les EPI sont donc un complément des mesures de protection collectives et ne sauraient s'y substituer. Les préconisations gouvernementales sont d'ailleurs très claires, **la priorité doit être donnée aux protections collectives**.

A ce jour, peu de protections collectives sont en place, et les **DUER encore pas finalisés dans les régions**. Il n'y a pas de collaboration avec les membres des CSSCT et les élus des CSE. De ce fait, **aucune analyse des postes de travail n'a été réalisée**, afin de permettre la mise en place de mesures de protection collective plus efficaces que les mesures de protection individuelle, comme le masque.

Certains postes de travail sont positionnés « face à face ». Selon vos recommandations, puisque la distanciation physique est impossible, alors le personnel doit porter un masque. Cela ne nous convient pas. Nous préférerions que la direction installe une plaque de plexiglas entre ces deux postes de travail, s'il n'est pas possible de les déplacer, afin d'éviter **le port du masque toute la journée, qui dégrade fortement les conditions de travail**.

Par cet exemple, nous voulions vous rappeler l'importance de faire une analyse des postes dans le cadre du DUER. **Pourquoi après 2 mois de crise sanitaire, sa mise à jour n'a toujours pas été réalisée ?**

Une nouvelle fois, vous nous présentez des documents avec des lignes directrices qui sont très, très loin de la réalité du terrain, puisqu'elles ne sont pas appliquées partout. Nous vous demandons donc de faire en sorte que **ces consignes soient respectées, afin de préserver la santé des salariés**.

De plus, vous demandez aux salariés de prendre connaissance dans Gédon des consignes applicables pour faire face à cette crise sanitaire. Mais il est très difficile pour les salariés de le faire avant la prise de poste. **Pourquoi la direction n'a-t-elle pas envoyé ce document par mail aux salariés ?**

Pour nous, tout ceci est fait pour vous dégager de toute responsabilité. **Ce qui est inacceptable, puisque la sécurité sanitaire des salariés n'est toujours pas assurée à ce jour. De ce fait, les élus FO demandent le report de ce plan de déconfinement.** Nous nous associons à la motion lue au début de la séance sur le manque de dialogue social.